

## POSEI, LODEOM : les filières agricoles de La Réunion tirent la sonnette d'alarme

**Courriers, conférences de presse... La Chambre d'agriculture, les filières locales, les collectivités et les chambres consulaires alertent : revoir à la baisse le POSEI et la LODEOM, « c'est toute notre économie agricole qui vacillerait ». Deux mécanismes jugés vitaux pour compenser les surcoûts structurels et maintenir les exploitations en activité.**



« La disparition ou l'affaiblissement de ces dispositifs entraînerait une mise en péril immédiate de notre agriculture. » Dans un courrier adressé aux parlementaires, la Chambre d'agriculture de La Réunion et l'ensemble des filières agricoles alertent sur le risque de remise en cause du POSEI et de la LODEOM. Ces deux mécanismes – l'un européen, l'autre national – représentent un socle financier et fiscal de plusieurs centaines de millions d'euros par an pour les Outre-mer. À La Réunion, ils conditionnent directement la survie des filières traditionnelles comme la canne ou la banane, mais aussi le développement des productions de diversification et la viabilité de l'élevage. Les signataires préviennent : sans ces dispositifs, les exploitations ne pourraient plus absorber les surcoûts liés à l'insularité, aux transports et aux charges sociales. « C'est toute notre économie agricole et agroalimentaire qui vacillerait, avec des conséquences sociales et territoriales majeures », insistent-ils.

### UN RISQUE DE DÉSTRUCTURATION RAPIDE DES FILIÈRES

« Nous faisons face à une menace sérieuse sur la pérennité du POSEI et de la LODEOM. Sans ces soutiens, c'est l'ensemble de notre modèle agricole qui vacille », affirme Olivier Fontaine, président de

la Chambre d'agriculture de La Réunion. Dans le courrier cosigné par l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, les termes sont sans équivoque : « Ces outils ne sont pas des priviléges mais des compensations indispensables. Ils permettent à nos exploitations de rester en activité dans des conditions structurellement défavorables. » Les signataires rappellent que l'agriculture réunionnaise, soumise à la hausse constante des intrants, au renchérissement du transport maritime et à une concurrence internationale exacerbée, ne pourrait pas rester compétitive sans ces soutiens. Ils alertent aussi sur l'effet domino d'un affaiblissement des aides : « La remise en cause du POSEI et de la LODEOM provoquerait une déstructuration rapide des filières, la disparition de productions locales et un recul brutal de notre autonomie alimentaire. » Sans un engagement clair de l'État et de l'Europe, l'agriculture réunionnaise ne pourra pas absorber les coûts de production, déjà aggravés par l'augmentation du prix des engrains, des aliments pour animaux et de l'énergie, alerte la Chambre d'agriculture.



Lors d'une conférence à la CCI, les chambres consulaires ont alerté sur les conséquences d'une remise en cause de la LODEOM.



## UN DISPOSITIF (AU CONTRAIRE) À RENFORCER

Le Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) constitue un outil essentiel pour l'agriculture des départements et régions d'Outre-mer. Mais son enveloppe, fixée depuis 2009, est aujourd'hui largement insuffisante pour répondre aux besoins croissants des filières, met en avant la Chambre et ses partenaires. Alors que Bruxelles finance 100 % du premier pilier de la Politique agricole commune (PAC) pour l'Union européenne continentale, elle ne prend plus en charge que moins de 50 % de ce même pilier pour les DOM. Cette situation a conduit la France à compenser sur ses propres fonds, un effort qui pèse lourdement dans la durée. Dans le même temps, les besoins structurels des filières agricoles ultramarines n'ont cessé d'augmenter, avec une inflation évaluée à près de 30 % sur la période. L'arrivée de Mayotte en 2011 comme nouveau bénéficiaire a également contribué à accentuer la pression sur le dispositif, tout comme la croissance des besoins en Guyane, portée par le développement de nouvelles filières, notamment autour du manioc. Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs avaient estimé lors des derniers Etats généraux de la canne la nécessité de doubler le POSEI France dans le prochain cadre pluriannuel, afin de permettre à la fois le développement et le redressement de toutes les filières agricoles des DROM.

## LES CHAMBRES CONSULAIRES EN PREMIERE LIGNE

La mobilisation contre la remise en cause du POSEI et de la LODEOM a pris corps à travers deux conférences de presse organisées coup sur coup : d'abord à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), puis à la Région Réunion. À chaque étape, les représentants agricoles et économiques ont exprimé une même inquiétude : la nécessité absolue de sécuriser ces dispositifs au-delà de 2027. À la CCI, la salle du conseil était comble pour la venue de Christian Baptiste, député guadeloupéen et rapporteur pour l'Outre-mer à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Interpellé sur la coupe de 350 millions d'euros envisagée dans le budget 2026 sur la LODEOM, il a qualifié cette décision de « catastrophique » pour les 53 000 entreprises et 145 000 salariés concernés à La Réunion.

« NE PAS RABOTER UN OUTIL VITAL » Le président de la CCIR, Pierrick Robert, a ouvert les échanges en rappelant le rôle central du dispositif : « La LODEOM permet de garder la compétitivité des entreprises, de baisser le chômage et de donner les moyens de créer de l'emploi. Nous avons déjà contribué au redressement de la dette de la France. Aujourd'hui encore, on nous demande de passer à la caisse. » La mobilisation s'est poursuivie à la Région, aux côtés de la présidente Huguette Bello. Là encore, les chambres consulaires et les représentants agricoles ont rappelé que la suppression des exonérations de charges et des aides à l'investissement entraînerait des conséquences directes : menaces sur des milliers d'emplois, alourdissement des cotisations sociales pour les agriculteurs, ralentissement des investissements productifs et fragilisation de la souveraineté alimentaire.

## LE POSEI, UN PILIER EUROPÉEN POUR L'AGRICULTURE ULTRAMARINE

- Objectif : compenser les handicaps structurels des régions ultrapériphériques (RUP).
- Deux volets principaux : Mesures en faveur des productions agricoles locales (canne, banane, diversification, alimentation animale) / Régime spécifique d'approvisionnement (RSA) pour alléger les coûts d'importation des intrants agricoles.
- Enveloppe financière : environ 278 000 000 d'euros pour les RUP françaises, dont une part essentielle pour La Réunion.
- Impact : sans le POSEI, une partie significative de la production agricole locale deviendrait non compétitive, avec des conséquences directes sur le revenu des producteurs et sur la structuration des filières.

## LA LODEOM, UN CADRE FISCAL POUR LES OUTRE-MER

- LODEOM : loi pour le développement économique des Outre-mer.
- Principaux dispositifs : exonérations de charges sociales patronales, aides à l'investissement, soutien à l'emploi productif.
- Poids pour l'agriculture : permet aux exploitations et entreprises agroalimentaires de réduire les coûts liés à l'emploi et d'investir dans la modernisation.
- Enjeu : sans la LODEOM, les charges sociales et fiscales alourdiraient fortement la compétitivité des productions ultramarines face aux importations.